

si cette compagnie n'avait pas appartenu au sénateur McDougald, qui s'affirme ami intime de l'administration, et M. R. A. C. Henry, qui devait bientôt devenir sous-ministre des Chemins de fer et des Canaux, ou à d'autres personnages de pareille influence, le "Beauharnois Power Syndicate" aurait été disposé le moins de la payer même le prix nominal de son capital-actions souscrit bien moins que 2,000 parts, lesquelles finalement ont valu \$300,000 en espèces et 80,000 actions de la "Beauharnois Power Corporation, Ltd.", mais il aurait sans doute reçu la même considération que les requérants antérieurs—à savoir l'avantage d'être totalement ignoré.

(11) On pense que la remise à M. Henry de ce grand nombre de titres a été faite pour l'attirer vers la "Beauharnois Co." Il est difficile de comprendre pourquoi toute incitation autre que le fait de doubler son salaire, ce qui s'est produit, se soit imposée pour attirer l'homme qui, depuis six ou sept ans, avait manifesté un ardent désir de se mêler d'une entreprise de Beauharnois, et votre comité ne saurait accepter pareille explication. Au contraire, nous avons la conviction que la "valeur de nuisance" consistait en la nécessité d'y attirer fortement le sénateur McDougald, obstacle éventuel à la réalisation par le syndicat de ses projets, pour l'y intéresser d'une manière si étroite que toute objection pouvant venir de cette direction disparaisse.

Le comité du Sénat constate que les allégations des alinéas 7, 8, 9, 10 et 11 sont démontrées.

ALINÉAS 12, 13, 14 ET 15

(12) Que le sénateur McDougald ait contribué au succès de cette entreprise hasardeuse, on en a la preuve dans les témoignages du comité spécial du Sénat auquel il est fait allusion plus haut, et dont il était membre. Il appert que le 31 mai 1928, il a contribué à amener M. Henry, alors son associé dans la compagnie Sterling, devant ce comité pour répondre à certaines questions. Le sénateur McDougald avait préalablement (voir à la page 215 des témoignages) préparé ses questions, qu'il avait soumises à M. Henry.

(13) Dans son témoignage M. Swezey dit clairement que la raison des choses extraordinaires qu'il a faites, c'est que le temps était de grande importance pour financer l'entreprise, à raison de la menace de crise financière.

(14) Le 25 mai 1928, M. Aimé Geoffrion, premier procureur du syndicat de Beauharnois et dont la note pour services professionnels laisse entendre qu'il eut un certain nombre d'entrevues depuis le 17 décembre 1927, avec le sénateur McDougald, écrivit au sénateur McDougald qu'il n'y avait "pas de raison de retarder de soumettre à l'exécutif du Dominion l'approbation des plans de la Beauharnois, conformément à la loi de protection des eaux navigables."

(15) A cette occasion, la dernière question posée à M. Henry par le sénateur McDougald, le 31 mai 1928, a été la suivante (page 232 des témoignages du comité):

L'hon. M. McDougald: La dernière question que j'ai à vous poser, M. Henry, est celle-ci: Etes-vous d'avis que l'on devrait procéder aussitôt que possible à l'amélioration de la route navigable du Saint-Laurent et si votre réponse est affirmative, donnez-en les raisons?

Treize jours plus tôt, d'après son propre témoignage, le sénateur McDougald avait convenu de s'intéresser à cette entreprise par l'achat de 800 parts bénéficiaires du syndicat.

Les alinéas 12, 13, 14 et 15 sont entièrement justifiés par la preuve.